

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHEFORT-EN- TERRE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 5 JUILLET 2018

En l'absence de quorum le 29 juin 2018, le Conseil Municipal de ROCHEFORT-EN-TERRE, dûment convoqué le 29 juin 2018, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie le **jeudi 5 juillet 2018**, à 11 heures 30, sous la présidence de Monsieur Jean-François HUMEAU, Maire.

Nombre de conseillers en exercice: 12
 Nombre de présents : 3
 Nombre de votants : 3

Présents : MM. Jean-François HUMEAU - Michel LAUNAY - Olivier DUMAS LACOUR

Absents et pouvoirs :

Monsieur Stéphane COMBEAU
 Monsieur Raymond BEAUHAIRE
 Monsieur David MAINCENT
 Monsieur Philippe LAMBERT
 Madame Véronique RIGAUD
 Madame Marie-Thérèse LE GLAUNEC
 Monsieur Michel GOUELLO
 Monsieur Serge BUCHET
 Monsieur Claude MAGNEN

Secrétaire : Monsieur Olivier DUMAS LACOUR a été désigné secrétaire de séance.

N° 2018-07-01 – PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 JUIN 201

Le désaccord dans la rédaction du procès-verbal du 13 juin 2018 (concernant exclusivement la délibération n°2018-06-01) entre la Secrétaire de séance et Mr le Maire est tranché par le Conseil Municipal, à 2 voix pour et 1 abstention.

Les autres délibérations de la séance du 13 juin 2018 comprises entre les n°2018-06-02 et n°2018-06-11, objet du procès-verbal du 13 juin 2018, sont adoptées par le Conseil Municipal, à 2 voix pour et 1 abstention.

N° 2018-07-02 – TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE BASSE TENSION ET MISE EN CONFORMITE DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC

1)Renforcement du réseau électrique dans le centre bourg : pris en charge intégralement par le SDEM

Ces travaux nécessitent cependant une autorisation du Maire pour les encastresments de coffrets (avec porte bois) :

- Mairie (bibliothèque) – rue Haute Candré
- Rue du porche
- Chemin des Douves
- Rue St Michel
- Place St Michel
- L'Etang
- Rue du Château
- Château

Décision du Conseil Municipal : 3 voix pour l'autorisation à Mr le Maire de signer les autorisations de travaux.

2) Pour la sécurisation du réseau d'éclairage public

Objet des travaux : rénovation des prises guirlandes et de 3 armoires de commande

Coût estimatif des travaux : 18.360 € TTC à la charge de la Commune, après déduction du fonds de concours du SDEM de 30 % du montant HT des travaux

Décision du Conseil Municipal :

- **Sur l'engagement des travaux : 3 voix pour**
- **Sur l'autorisation à Mr le Maire de signer la convention de financement et de réalisation de ces travaux avec le SDEM : 3 voix pour**

Le Maire,
J.F. HUMEAU.